

PV BUREAU

Ouverture par le Secrétaire Général, Matthieu BOHY (CEMEA) en l'absence du Président, Yannick GALLIEN

1/ Validation PV Bureau 27/05/2024

Délibération n°1 : Le Bureau valide à l'unanimité le PV du dernier bureau

2/ Les actions en cours et à venir

Rappel des 4 axes du projet associatif. Chaque projet est bien rattaché à l'un des 4 axes du projet associatif qui ont été revisités lors des derniers travaux en séminaires de Bureau 4 avril et de l'AG 18 avril :



Le calendrier des actions est présenté – du dernier semestre 2024 et pour le 1^{er} semestre 2025

Les dates ne sont pas arrêtées.

Echanges et questionnements des membres sur les actions présentées :

- ⇒ Mettre les dates confirmées en rouge pour mieux les distinguer des périodes encore à définir collectivement. Ajouter un lexique serait également utile pour clarifier les termes.
- ⇒ Concernant la participation à VIVACITE : certains membres considèrent inutile cette présence (« badauds du dimanche ») d'autres y voient une présence partenariale importante
- ⇒ Pour éviter une seule présence « stand », Le Mouvement associatif devra être force de proposition pour organiser une action « table ronde » ou un débat / évènement avec les membres (cf 2022-23)

Délibération n°2 : La présence au Forum VIVACITE et autres forums, sera réévalué en amont l'an prochain et au fil de l'eau.



L'enjeu est de travailler en amont et ensemble à la construction des grands événements. Des feuilles de routes détaillées par projets ont été élaborées avec inscriptions des enjeux et des objectifs ; des orientations stratégiques ; plan d'actions et calendrier ; évaluation.

Projets en cours : point d'actualité

GUID'ASSO : information sur l'intérim du Mouvement associatif sur le 13, le temps du lancement de l'AMI pour trouver le nouveau co-animateur associatif, suite à vacance.

Notre Mouvement associatif a été représenté par Camille Morillon lors de l'événement national organisé par la DJEPVA et LMA National. Elle a animé un atelier consacré à notre innovation financée par la DRAJES, avec pour objectif sa mutualisation et son déploiement à l'échelle nationale au sein de Guid'Asso.

EMPLOI : cf les actions du calendrier : webinaires+ forums+ portail emploi asso +Cvthèque+

A noter : un succès de participation (+ 25 associations) au cycles de webinaire « 1^{er} emploi » + mobilisation partenariale forte : <https://lemouvementassociatif-sudpaca.org/devenir-une-association-employeuse-et-recruter-son%2%b7sa-1er%2%b7e-salarie%2%b7e/>

Information qu'un dépôt de dossier auprès de l'APEC « NOVAPEC » a été déposé à hauteur de 80 000 € pour proposer une expérimentation d'accompagnements des associations dans les transitions écologiques.

Délibération n°3 : Mettre en place un questionnaire auprès des associations bénéficiaires (emplois créées après cycle webinaires « 1^{er} emploi », questionnaire satisfaction pour valoriser cette action suite au succès en termes de participants

COORDINATION DES SERVICES CIVIQUES ECOLOGIQUES (SCE) : obtention d'un nouveau projet avec la DRAJES, visant à structurer un cadre d'expérimentation en vue du développement d'un Service Civique Ecologique à travers une coordination renforcée et une mobilisation des acteurs locaux.

Il s'agit notamment de construire les outils d'activation, de suivi et de promotion de l'impact sociétal du SCE à travers un pilotage stratégique des parties prenantes.

PORTAGE SALARIAL - RSO & Mécénat

En partenariat avec La Cité des Métiers et Maison de l'Emploi (MDE), il s'agit de tester un nouveau modèle de coopération entre les associations et les entreprises (notamment celles du Top 20 avec un potentiel partenariat avec C Zimmermann) en passant par la mise à disposition de compétences de salarié.e.s en fin de carrières dans les équipes associatives afin d'aider le développement de ces dernières.

Il s'agit d'aller plus loin, que le seul mécénat de compétences, par la mise à disposition de salariés sur des missions longues avec prise en charge du reste à charge par l'entreprise et non l'association dans le cadre de la RSO.



Le Mouvement associatif sera le porteur de la demande de financement, aux côtés de la Cité des Métiers et MDE. Montant envisagé + 150 K€

Délibération n°4 : Le Bureau approuve ce projet et son utilité, et va dans le sens de notre feuille de route. valide à l'unanimité la poursuite de l'élaboration de ce projet et le dépôt de dossier auprès du fonds d'innovation de la Ville de Marseille, en missionnant la Déléguée en relation avec le CODIR pour suivi de ce dossier si nécessaire.

3/ La feuille de route des actions de la commission CRAJEP

- Le Mouvement associatif a mobilisé des moyens pour confier l'animation et la coordination de cette commission à Camille Morillon. Une feuille de route, élaborée lors du dernier CRAJEP, servira de base aux groupes de travail qui se réuniront prochainement pour avancer sur les sujets prioritaires identifiés par les membres JEP.
- Les membres du CRAJEP ont été mobilisés pour répondre à la sollicitation de la Ville de Marseille dans le cadre des Journées de l'Éducation Populaire. Notre engagement sera pleinement assuré, avec une participation active à l'ensemble des tables rondes où nous avons été invités.
- Les membres sont fortement sollicités par la DRAJES pour participer à l'évènement organisé par le FONJEP – des 60 ans du FONJEP

4/ Examen des 2 demandes d'adhésion au Mouvement Associatif

Leur demande est ancienne (2023), le Président et la Déléguée ont déjà rencontré ces 2 structures demandant l'adhésion pour analyser et vérifier la faisabilité d'adhésion en termes de statuts, de vie associative et d'objectifs poursuivis. **Le bureau donne un avis favorable et ils seront présentés aux membres du C.A. lors du prochain C.A. du 25/11/2024**

MNLE : Mouvement National de Lutte pour l'Environnement : Réseau Humanité & Nature : très connu par de nombreux membres du Bureau qui leur reconnaissent une grande expertise et une grande rigueur scientifique. Leur volonté de réflexion et d'engagement n'est pas à démontrer.

Délibération n°5 : Le Bureau vote l'adhésion de MNLE, Réseau Humanité & Nature, à notre association.

Mob'In Paca : Fédère les acteurs de la mobilité inclusive, solidaire et durable en Région. Tête de réseau rassemblant des acteurs, en grande partie associatifs, agissant au quotidien pour la mobilité des publics fragiles. Les membres sont ravis d'accueillir cette branche d'activité au sein du Mouvement associatif

Délibération n°6 : Le Bureau vote à l'unanimité l'adhésion de Mob'in PACA, à notre association.

5/ Priorités stratégiques du Mouvement associatif

Délibération n°7 : À l'unanimité, les membres souhaitent consacrer la prochaine réunion à approfondir les orientations stratégiques du Mouvement associatif régional, en vue de renouveler et renforcer le projet associatif lors d'un prochain bureau plus long consacré à cela majoritairement.



6/ Perspectives financières 2024

Le Trésorier présente une situation financière équilibrée pour 2024, avec un excédent prévisionnel d'environ 6 k€.

Pour 2025, le budget prévisionnel sera présenté sous la forme d'un tableau de pilotage économique simplifié, offrant une vision plus réaliste que le budget basé uniquement sur les subventions. Ce dernier est en effet impacté par les montants liés aux dons du FAJ et aux appels à projets dont l'obtention reste incertaine.

Le Trésorier informe que les forces humaines doivent être en adéquation avec les ressources financières. Sans remettre en question cette vision, certains expriment aussi la nécessité de se donner les moyens à la hauteur de nos ambitions.

7/ Point de situation RH

La Déléguée informe :

- Effectif actuel : 8 salarié.e.s.
- Fin d'un CDD en décembre (salariée informée).
- Rupture conventionnelle prévue au 1er semestre 2025 (accord en bonne entente).
- Accueil d'une personne en alternance pour le nouveau projet dédié.

8/ Information concernant notre retrait de l'organisation du « Festival de la jeunesse qui innove »

Suite à l'obtention d'un projet dédié aux jeunes bénévoles avec les fondamentaux de l'éducation populaire, financé par la Métropole et la DRAJES, notre proposition initiale a été validée par la Métropole et une première convention signée.

Cependant, une modification majeure de ce projet a été introduite avec la demande de signature d'une nouvelle convention, réduisant notre rôle à une prestation logistique, sans garantie de cofinancement ni maîtrise des dépenses et de la participation de nos membres. Par ailleurs, la DRAJES s'est retirée.

Après analyse, le CODIR a décidé de ne pas poursuivre ce nouveau cadre, tout en restant mobilisé pour que notre projet initial soit maintenu en 2025, comme confirmé par le Directeur du service Jeunesse, M. Califano.

9/ Questions diverses

Le Bureau a revisité la proposition de déroulé de la journée de C.A. lundi 25 novembre à la Fondation du Camps des Milles.

Délibération n°8: Les membres du bureau valide à l'unanimité la nouvelle proposition qui a été débattu. La déléguée enverra aux membres du C.A. la proposition retenue ce jour.

Nous aurons une réponse en décembre sur le projet européen déposé en avril

Yannick GALLIEN, Président

Matthieu Bohy, Secrétaire Général